n°80 juin 2010

AURILLAC *iNFOS*

Le mensuel de la ville d'aurillac

Aurillac, une ville qui se partage

11 **DOSSIER**

Engagée dans une démarche Agenda 21 depuis 2008, la Ville d'Aurillac poursuit son action en lançant le 1er juillet son Plan Vélo. Après des mois de réflexion, différentes zones et itinéraires ont été définis pour rendre la cité géraldienne plus accessible aux modes de déplacement doux.

6 **ACTUALITÉS**

Le Printemps des Générations est fini. Les Aurillacois se sont mobilisés pour être solidaires avec les jeunes.

8 **FESTIVAL**

Le festival de théâtre de rue va vivre sa 25e édition et réserve déjà des surprises dans sa programmation.

15 **ÉVÉNEMENT**

Coup d'envoi de l'été givré 2010 avec les Européennes du Goût du 2 au 4 juillet sur les bords de la Jordanne.

Rendez
votre communication
plus visible

Réservez
votre espa
dans le pr

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au
04 73 14 07 95

ou par mail regie-oc@idelia.fr

idélia REGIE OC

79 Boulevard Jean Baptiste Dumas - 63000 CLERMONT-FERRAND

SOULIER
Bâtiment
ADAPEI Tronquières – Construction d'une unité d'accueil pour personnes retraitées
3 route du Collet
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 66 00

LES NUMÉROS UTILES

Mairie d'Aurillac
14, rue de la Coste - 15000 Aurillac
téléphone : 04 71 45 46 46 - fax : 04 71 45 46 90
site web : www.aurillac.fr

Permanence : Alain Calmette tient régulièrement des permanences.
Pour toute demande de rendez-vous, s'adresser à son secrétariat : 04 71 45 46 03

Etat Civil/Population : 04 71 45 46 31
Centre Communal d'Action Sociale : 04 71 45 46 40
Service Démocratie Locale : 04 71 45 46 45
Service Education : 04 71 45 47 06
Service Manifestations, Vie associative : 04 71 45 46 15
Archives et documentation : 04 71 45 46 63
Police Municipale : 04 71 45 46 30
Service Stationnement : 04 71 45 46 35
Poste de gestion des parkings, au Gravier (abonnements parkings) : 04 71 48 19 83
Services Techniques et Urbanisme : 04 71 45 46 76
Musée d'Art et d'Archéologie : 04 71 45 46 10
Muséum des Volcans : 04 71 48 07 00
Saison Culturelle (réservations spectacles) : 04 71 45 46 04
Conservatoire de Musique et de Danse : 04 71 45 46 20
Festival International de Théâtre de Rue : 04 71 43 43 70
Service Petite Enfance : 04 71 45 46 14
Service Relations Extérieures : 04 71 45 46 60

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
3, place des Carmes - 15000 Aurillac
téléphone : 04 71 46 86 30 - fax : 04 71 46 86 32
site web : www.caba.fr
Médiathèque communautaire : 04 71 46 86 36
Urgence Eau : 04 71 46 48 60

Vie pratique
Office de Tourisme du Pays d'Aurillac : 04 71 48 46 58
Centre Hospitalier Henri Mondor : 04 71 46 56 56
Centre Médico-Chirurgical de Tronquières : 0 826 399 942
Stabus : 04 71 64 54 55
SNCF infos voyageurs : 0 892 35 35 35 - Gare d'Aurillac : 04 71 45 20 00
Aéroport d'Aurillac-Tronquières : 04 71 63 56 98
Préfecture du Cantal : 04 71 46 23 00
Conseil Général du Cantal : 04 71 46 20 20
Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal : 04 71 45 40 40
Chambre d'Agriculture du Cantal : 04 71 45 55 00
Chambre de Métiers : 04 71 45 65 00
Agence Nationale pour l'Emploi : 04 71 43 40 90
Mission Locale : 04 71 45 60 35
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : 04 71 46 86 26
Météo France : 0 892 68 02 15

URGENCES : 15 SAMU - 17 POLICE - 18 POMPIERS
Gendarmerie Nationale : 04 71 45 54 00

Numéro Cadre de Vie : 04 71 45 46 47

Aurillac Infos - Mensuel d'information de la Ville d'Aurillac

Directeur de la publication : Alain Calmette
Rédacteur en chef : Bruno Ricordeau
Conception : Nicolas Tabeyse
Rédaction : Anne Mazel, Bruno Ricordeau
Photos/Photogravure : Christian Genot
Service Communication Ville d'Aurillac (Responsable : Bruno Ricordeau)
10, rue de la Coste - 15000 Aurillac
Tél.: 04 71 45 46 88 - Fax : 04 71 45 46 89
Imprimerie : Caractère (Aurillac)
Tirage : 17 700 ex.

ÉDITO

SABLIERE : L'HEURE DE LA RAISON ?

Un nouveau dossier de création d'une zone commerciale à la Sablière sera déposé fin juin, à la préfecture pour un passage devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) courant septembre.

Pour ceux qui auraient manqué les épisodes précédents de cet ubuesque feuilleton, je voudrais leur rappeler les principales étapes antérieures :
- Décembre 2008 : dossier de réalisation d'une zone commerciale à la Sablière comprenant un hyper «carrefour», adopté à l'unanimité par la CABA.
- Juillet 2009 : dossier accepté et validé par la CDAC.
- Août 2009 : recours contre le projet déposé auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) notamment par la CCI et l'association des commerçants de Géant Casino.
- Octobre 2009 : la CNAC se prononce contre le projet au double motif de son «surdimensionnement» et des difficultés d'accès à la zone.

Devant cette situation, l'aménageur de la zone et le groupe «Carrefour» ont donc décidé de déposer un nouveau dossier avec les éléments suivants :
- Diminution de 20% des surfaces commerciales.
- Officialisation par l'Etat de la déviation de la RN 122 entre Aurillac et la Sablière permettant le doublement de la voie (ancien et nouveau tracé) et prévoyant les giratoires d'accès au site. Ces grands travaux aujourd'hui décidés par l'Etat n'ont de sens qu'avec la réalisation de la zone d'activité commerciale de la Sablière.

Ce projet constitue donc un très important investissement privé (plus de 60 millions d'euros) qui n'appelle pas le moindre centime du contribuable, indispensable à l'attractivité commerciale de notre ville, souhaité par les consommateurs qui veulent plus de concurrence et attendu impatiemment par les entreprises du BTP, particulièrement en ces temps de crise.

J'ose espérer que la raison et l'intérêt général l'emporteront et qu'aucun recours ne viendra, cette fois, retarder encore sa mise en œuvre.

Alain CALMETTE,
Maire d'Aurillac

SUR LE WEB

Rendez-vous sur www.aurillac.fr

En alternance avec votre journal, nous vous proposons de recevoir tous les mois une lettre d'information électronique. Pour recevoir cette newsletter, rendez-vous sur le site pour une inscription en ligne. A découvrir aussi un certain nombre de nouveautés à propos des demandes de formulaires d'Etat-civil.

ECHANGES

Une quinzaine d'élèves scolarisés au Willink School College britannique de Reading (à 70 km de Londres) a été reçue à l'Hôtel de Ville d'Aurillac dans le cadre d'un échange avec le collège Jules Ferry. Cet établissement de 900 élèves est classé "Language college". Il s'agit là d'un label attribué aux collèges faisant un effort particulier pour développer l'enseignement des langues en offrant notamment des séjours culturels à l'étranger et des échanges réguliers. Des pays comme la Chine, l'Espagne, l'Allemagne ont été visités par les élèves de cet établissement. La France a été découverte à travers les champs de bataille, le Nord et les alentours d'Aurillac. Les élèves ont également été en cours avec leurs homologues aurillacois qui partiront en juin.

SOLIDARITE

Le pôle de médecine d'urgence et de médecine préventive du centre hospitalier d'Aurillac organise, dans le cadre de la journée nationale en faveur du don d'organes, une matinée de sensibilisation, le samedi 19 juin, de 8h30 à midi, place Eyrignac. Le grand public est invité à venir planter un mélange de graines. Au cours de ce temps, l'équipe du pôle médecine d'urgence et médecine préventive présentera le don d'organes et l'importance d'y penser. La Ville s'associe en mettant à disposition un jardinier et en offrant les graines qui seront plantées dans le parterre. " Transplanter pour donner une nouvelle vie", une réflexion à avoir avec ses proches pour connaître leur position sur le sujet.
Infos au 04 71 46 82 48.

COMMERCE

L'association des commerçants Espace Centre-Ville n'est plus en sommeil. Les bonnes volontés se sont mobilisées ; une nouvelle équipe vient de prendre le relais en relevant le défi de redynamiser le centre-ville et de mobiliser les commerçants autour de rendez-vous d'animation. Ces actions nouvelles ont déjà commencé à l'occasion de la coupe du monde de foot. Le grand rendez-vous reste la quinzaine commerciale qui va changer de nom, en devenant la Grande Braderie et en se modernisant. Nous aurons l'occasion de revenir sur le menu de cette première grande braderie qui aura lieu du 30 juillet au 14 août.
La journée du commerce de proximité et les animations de Noël feront partie des temps forts.

LE CHIFFRE

66

C'est le nombre de rues qui s'ouvrent à double sens pour les cyclistes dans le cadre du Plan vélo qui sera mis en place par la Ville d'Aurillac à partir du 1er juillet.
Dans ces artères de la cité géraldienne, la vitesse des véhicules est abaissée et les cyclistes peuvent les emprunter dans le sens classique mais aussi à contre-sens. Le décret, daté du 30 juillet 2008 entre aujourd'hui en application pour mieux partager l'espace public entre les usagers (voir notre dossier en page 11).

LA PHOTO

Le vendredi 4 et le samedi 5 juin, les Aurillacois avaient rendez-vous avec leur jardin favori : le Square. Dans le cadre de la manifestation nationale Rendez-vous aux Jardins, le poumon vert aurillacois s'est animé. Jean-François Le Gac, passionné d'outils anciens a partagé ses connaissances avec les passants et des classes des écoles Jean-Baptiste Rames et du Palais. Ce collectionneur, ancien directeur des services techniques de la ville d'Arpajon-sur-Cère, a montré comment la terre était travaillée, les plants plantés, les outils entretenus. Pour leur part, le service Espaces Verts de la Ville d'Aurillac proposait deux visites aux scolaires sur la place de l'eau dans le jardin du XIXe siècle et sur la composition du jardin.

04 71 45 46 47 : le numéro Cadre de vie évolue

Le 04 71 45 46 47, numéro de téléphone du Cadre de Vie fonctionne depuis près d'un an. L'occasion de rappeler les services qu'offre ce numéro aux Aurillacois qui rencontrent un souci de proximité et de présenter le récent partenariat avec ERDF.

A travers le numéro Cadre de Vie, la Ville d'Aurillac a la volonté d'instaurer une relation de proximité avec ses administrés et d'établir une véritable participation citoyenne de la part des Aurillacois. Depuis un an, le centre technique municipal répond à de nombreuses demandes d'habitants. Ce service, déjà développé sur le territoire aurillacois, offre aujourd'hui encore plus d'avantages. ERDF a souhaité s'associer à ce dispositif dans le cadre de ses engagements en termes de sécurité et d'amélioration du cadre de vie de ses usagers.

Numéro Cadre de Vie : des interventions à la demande des habitants

Une convention a été signée en ce sens début mai entre Bertrand Pouilloux, directeur territorial Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et Alain Calmette, maire d'Aurillac, aux cotés de Michel Leron, adjoint chargé de l'espace urbain et du patrimoine bâti, et de Michel Jabiol, conseiller délégué aux services de proximité et à l'accessibilité. A travers ce partenariat, ERDF s'est engagé à assurer une information auprès des agents municipaux concernés par le dispositif afin de leur fournir les contacts utiles au sein d'ERDF. Ainsi, les agents formés seront en mesure d'orienter les particuliers vers le service d'ERDF adapté ou de contacter directement ERDF en cas de besoin. Depuis sa création en janvier 2008, ERDF s'efforce d'être une entreprise de proximité. L'entreprise mène une politique de partenariat permettant d'allier un exercice optimisé de ses métiers et le développement des territoires.

L'engagement sociétal d'ERDF vise à renforcer le lien social en rapport avec ses métiers, à soutenir l'insertion professionnelle et à intensifier la prévention des accidents par électrisation.

Infos pratiques

Le numéro Cadre de vie est le 04 71 45 46 47.
Un agent répond du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
En dehors de ces horaires, les Aurillacois ont la possibilité de signaler une anomalie sur le site internet de la Ville d'Aurillac www.aurillac.fr dans la rubrique Démarches en ligne, en remplissant le formulaire Demande d'intervention des services.

Questions à... Michel Jabiol,

Conseiller délégué aux services de proximité et à l'accessibilité à la Ville d'Aurillac

Michel Jabiol, un élu au plus près des préoccupations des Aurillacois

A quoi sert le numéro Cadre de vie ?

Nous avons constaté que beaucoup de petites choses pouvaient "empoisonner" la vie des Aurillacois. Nous avons voulu apporter une réponse optimale et concrète à leurs problèmes. Le numéro Cadre de vie mis en place en juin 2009, fonctionne bien. Son leitmotiv se résume en trois mots : Disponibilité, Dialogue et Diligence.

Basé sur une démarche volontaire, ce service répond aux demandes des habitants qui appellent. Encore trop de personnes nous écrivent alors qu'un appel téléphonique ou une demande par mail est plus simple et traitée beaucoup plus rapidement. Nous avons des personnes à l'écoute des habitants qui peuvent répercuter leur demande dans les services municipaux.

L'usager reçoit un accusé de réception de sa demande dès lors que le centre technique municipal prend connaissance de sa requête. Une réponse écrite lui est ensuite apportée sous quinze jours. Le traitement de l'anomalie est effectué en moyenne sous trois semaines par le centre technique municipal ou les autres services de la Ville d'Aurillac. Toutes les demandes hors compétence de la mairie sont transmises à ses partenaires.

La nouveauté de ce numéro est la convention signée avec ERDF pour résoudre tous les problèmes liés aux réseaux de distribution de l'électricité.

Quelles anomalies peuvent être signalées au 04 71 45 46 47 ?

Ce numéro de téléphone doit permettre de communiquer à la mairie, les problèmes de voirie, de trottoirs, de plaques d'égout enlevées, d'objets (tuiles, pots de fleur....) menaçant de tomber sur la voie publique et qui représentent un danger, une ampoule grillée sur un lampadaire. Tout problème sur des panneaux de signalisation, des espaces verts ou espaces de jeux pour enfants, feux tricolores, tags et graffitis ou encore du réseau d'eau pluvial peut être signalé.

Si l'anomalie constatée n'est pas de la compétence du numéro Cadre de vie, elle est transmise aux autres services de la Ville d'Aurillac ou aux partenaires. Nos trois partenaires principaux sont la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ERDF et la SEBA 15. C'est alors eux qui se chargent de donner une réponse.

Pour information, les problèmes liés à la collecte des ordures ménagères, aux fuites d'eau potable ou au réseau d'égout sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Pour sa part, la SEBA 15 est chargée des voiries en cours de réalisation dans les aménagements de lotissements.

Un important graff en centre-ville

L'été givré revient et le Conseil de Quartier 4 sera le premier à le lancer, en s'associant avec Session Libre. Objectif du partenariat : décorer extérieurement le cylindre d'accès au parking de l'Hôtel de ville, du 6 au 10 juillet.
En plein centre-ville, dans une partie protégée de la circulation, c'est une véritable fresque de 130 m² qui verra le jour. Elle sera réalisée sur cinq jours par une vingtaine de graffeurs issus d'écoles de communication et de design ou des Beaux-Arts dont Grem's, rappeur et graffeur diplômé des Beaux-Arts de Bordeaux et auteur de nombreuses affiches publicitaires.
La volonté des membres du CDQ 4 est de proposer un véritable lieu de convivialité passage des Hortes, juste derrière la maison du Festival. (*)
Les badauds sont les bienvenus. La fresque évoluera tous les jours un peu plus. Spectacle garanti !

(*) L'accès au site s'effectue par le passage des Hortes, reliant la rue de la Coste (escalier juste à côté de la cave) au boulevard des Hortes (escalier à droite de l'entrée du parking couvert).

Les murs gris et tristes vont bientôt être le théâtre d'une fresque

De la peinture en ville

Cette année, le rendez-vous Les peintres sont dans la rue, proposé par le CDQ 4, a débuté avec une petite semaine d'avance. Dès fin avril, les artistes ont investi les vitrines des commerces du Square et de la rue des Carmes en exposant une de leurs oeuvres. La journée consacrée à peindre dans la rue a malheureusement été annulée à cause d'une météo plus à même de remplir d'eau les pots de peinture que d'aider les toiles à sécher.

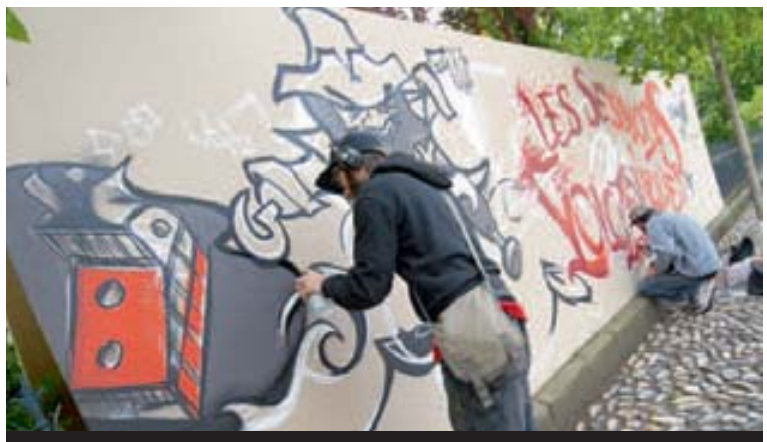

Après les œuvres dans les vitrines, place à la rue

Des passions toujours partagées

Succès populaire pour le Quartier Passion 2010

Le traditionnel Quartier Passion proposé par le CDQ 2 a remporté un très grand succès malgré une météo capricieuse laissant tomber une lègère brume tout au long de la journée.
Une centaine d'Aurillacois a répondu à l'invitation conjointe du CDQ 2 et des associations partenaires qui organisaient le vide-grenier.
Et un flot continu de visiteurs s'est déversé au fil des heures à la recherche de bonnes affaires.

La fête des voisins attire les Aurillacois

La fête des voisins c'est une multitude de menus.
Certains sortent les tables dans la rue, d'autres invitent dans leur jardin, d'autres encore s'installent dans les cours des écoles ou des centres sociaux pour se réunir entre voisins.
Dans chaque quartier d'Aurillac, l'esprit de convivialité reste le même : chacun prend plaisir à rencontrer ses voisins.

La convivialité au rendez-vous de la Fête des Voisins

VITE DIT

La nouvelle gazette du CDQ 1 est en cours de distribution dans les boîtes aux lettres.

Le CDQ 3 prépare activement sa fête de rentrée qui se déroulera le 3 octobre et qui permet de découvrir chaque association présente sur le territoire.

Le feu de la Saint-Jean proposé par le CDQ 6 se déroulera dans les jardins de Tronquières, le jeudi 24 juin, en soirée, au son du groupe «Musiques et Rythmes d'Auvergne».

Les prochaines réunions des Conseils de Quartier :
CDQ1 : Mardi 15 juin, à 20 h 30, à la salle des Enfants Terribles.
CDQ 2 : Mardi 29 juin, à 20h30, à la maison de quartier des Alouettes.
CDQ 3 : Mardi 15 juin, à 18h30, au centre social de Cap Blanc pour le dossier de la Visitation et mardi 22 juin, à 18h30, au centre social de Cap Blanc pour l'organisation de la fête du 3 octobre.
CDQ 4 : Mardi 29 juin, à 18 h 30, au Centre Pierre Mendès France, pour le Passage des Hortes.

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre dernier numéro. Le numéro de téléphone pour obtenir des renseignements à propos du futur éco-quartier du Vialenc est le 04 71 63 88 10 et non celui indiqué. Toutes nos excuses aux personnes ayant pu être incommodées.

Recevez-vous Aurillac Infos chaque mois ? Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Aurillac. Si vous ne le recevez pas, ou de façon irrégulière, contactez le service communication au 04 71 45 46 88 ou par mail à mairie@ville-aurillac.fr

Pour tout savoir sur Aurillac, les bonnes adresses, les associations, le commerce, les loisirs, les sports, les démarches administratives, procurez-vous l'édition 2010-2011 du Guide Pratique d'Aurillac. Gratuit, ce guide est actuellement disponible dans les accueils de la Mairie et de la Caba.

Les accueils de la Mairie ont changé d'horaires depuis le 1er mai. L'Hôtel de ville est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 heures ainsi que le samedi matin, de 8 h 30 à 11 h 45. Le Centre Pierre Mendès-France est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 heures. Ce site est fermé le samedi matin.

En raison d'opérations de vidange et de nettoyage, le Centre Aquatique de la Ponétie est fermé au public jusqu'au 25 juin. Tous les espaces ré-ouvriront le samedi 26 juin selon les horaires d'été. Informations sur www.caba.fr

Clôture en beauté pour le Printemps des générations

Le Printemps des Générations vient de s'achever. La treizième édition s'est déroulée sur deux mois. Une période durant laquelle les Aurillacois ont été particulièrement généreux. 6 000 euros ont été récoltés pour aider les quatre lauréats.

Cette année encore, l'objectif a été atteint pour le comité de pilotage animé par Michelle Lablanquie, adjointe aux affaires sociales et à la solidarité, avec le soutien d'Anne Philippe, conseillère déléguée aux personnes âgées et de Denise Valat, conseillère déléguée au logement. Le treizième Printemps des Générations à Aurillac a été ponctué de dix-neuf rendez-vous. Durant deux mois, les animations organisées ont été nombreuses, variées et innovantes. Au cours de ces après-midi, plus de 1 800 personnes ont participé et permis de rassembler 6 000 euros pour aider ces quatre Aurillacois à réaliser leur projet professionnel. Le comité de pilotage du Printemps des Générations ne manque pas de souligner qu'à travers les aides attribuées, cette manifestation contribue, dans une période économique très difficile et anxiogène, à maintenir sur le territoire aurillacois les jeunes et leur envie d'entreprendre.

Des animations parfois gourmandes et intergénérationnelles

Quatre lauréats heureux

Lors de la clôture de cette 13e édition, le vendredi 4 juin, les quatre lauréats se sont vu remettre l'aide du Printemps des Générations pour réaliser leur projet.

Nourédine Rassoul a reçu un chèque de 1 000 euros pour finir sa licence professionnelle Technimat en vue d'intégrer l'école des Mines de St-Étienne.

Etudiante en 5e année de pharmacie, Amal El Guerrab s'est vu attribuer un chèque de 2 000 euros pour réaliser son stage spécialisé en cancérologie, à Singapour.

Pauline Lavalette bénéficiera de 1 500 euros d'aide pour la création d'une entreprise artisanale de conseil et de travaux de décoration d'intérieur.

La quatrième lauréate, Coralie Ters, percevra 1 500 euros pour la création d'une entreprise de restauration de tableaux, de reproduction et de décoration de vitrines.

Des lauréates heureuses

La fête de l'oiseau se poursuit

Le temps était aux abonnés absents pour la fête de l'oiseau qui s'est tenue fin mai, le long des berges de la Jordanne. La pluie s'étant invitée, seuls les plus courageux se sont aventurés sur la promenade de Bocholt et le chemin de Vorona, à la découverte des différents stands. Toutefois, les oiseaux chantent toujours en dernier et, l'exposition de photos de Fabrice Cahez, intitulée *Allier, rivière à plumes*, proposée au Museum des Volcans, est visible jusqu'au 28 juin.

Des jeux...

... et des observations pour de jeunes passionnés des oiseaux

Vers un nouveau multiplexe cinéma

Le projet d'un nouveau complexe cinématographique prend forme. Ne pouvant se réaliser comme initialement prévu à l'îlot des Frères Charmes, il est envisagé de l'implanter en centre-ville sur la place de la paix.

Au fil des conseils municipaux, les Aurillacois ont pu se rendre compte des difficultés rencontrées dans le dossier de l'îlot des Frères Charmes où devait initialement s'implanter un complexe cinématographique aux cotés de surfaces commerciales et administratives.
Un dossier évoqué depuis plusieurs années mais où les acquisitions foncières se sont révélées beaucoup plus complexes que prévues et s'avèrent trop restreintes pour accueillir. Néanmoins, l'îlot des frères Charmes n'est absolument pas abandonné et conservera une double vocation : galerie commerciale et bureaux dans les étages supérieurs. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.
Ayant la volonté de garder un cinéma en centre-ville, les élus en charge du dossier ont planché sur de nouvelles hypothèses. Ils restent aujourd'hui très prudents en les présentant aux différentes commissions municipales. Le maire Alain Calmette, a bien insisté sur ce point. "Nous réfléchissons à la mise en place d'un nouveau projet qu'il convient d'appréhender avec toutes les réserves liées à sa faisabilité encore incertaine.
La solution de facilité aurait été d'acheter du terrain dans la zone d'Esban et d'y construire un complexe de périphérie. A cette idée, nous préférons celle d'un cinéma en centre-ville. Nous étudions actuellement la faisabilité d'un complexe cinématographique place de la paix, au-dessus du parking, qui s'élèverait entre les trois bâtiments de la cité administrative» ", confie le maire d'Aurillac.
Pour les élus, le projet reste aussi ambitieux que le précèdent. " Il s'agirait de réaliser un cinéma de sept à huit salles, fort de 1 200 sièges et qui pourrait absorber 200 000 entrées par an. L'emplacement nous semble intéressant pour deux raisons principales. Nous maîtrisons le foncier et cet équipement viendrait renforcer la vocation culturelle de cette zone où se situent déjà le conservatoire de musique et de danse de la ville, le musée d'art et d'archéologie et les salles d'exposition des Ecuries et de la Sellerie ainsi que la médiathèque communautaire en cours de rénovation ", poursuit le maire. Pour l'heure, aucune décision définitive n'est prise en attendant les résultats de l'étude de faisabilité architecturale, financières et adminsitrative qui sera lancée lors du conseil municipal du 24 juin.
La municipalité a d'ores et déjà l'accord de principe de l'architecte des bâtiments de France pour développer ce projet. Affaire à suivre.

Le futur cinéma s'élèvera probablement place de la Paix

Et la fête fut aussi belle

Et voilà le beau mois de mai est fini. Repartent avec lui la fête foraine et la foire de la Saint-Urbain qui ont trouvé autant d'amateurs que les autres années. Les pêches aux canards, auto-tampons, tours de manèges, barbes à papa, chiques, qui font l'esprit de la fête foraine, ont enchanté cette année encore petits et grands. Il faudra maintenant attendre un an avant de retrouver les forains.
Les camelots présents le jour de la Saint-Urbain s'approprieront à nouveau la place du Gravier. Les forains et leurs installations plus volumineuses et bruyantes prendront possession de la nouvelle aire événementielle que la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac est en voie de réaliser à la Ponétie, à proximité immédiate du centre aquatique et de l'Epicentre.
Ce nouvel espace de 15 000 m² pourra accueillir les grands manèges, absents de la fête foraine aurillacoise depuis la construction du Prisme sur la place du 8 mai. Ce nouveau site donnera un second souffle à cette fête en offrant notamment de meilleures conditions d'exploitation aux forains.
Une transition que la municipalité aurillacoise accompagnera par diverses mesures, en accord avec les forains s'ils veulent bien en discuter.

Un petit tour de manège...

... et une foire ensoleillée

VITE DIT

Les élus municipaux se réuniront pour un dernier conseil, le jeudi 24 juin, à l'Hôtel de Ville, à 18 heures. L'intégralité des débats sera filmée et retransmise sur le site internet de la ville www.aurillac.fr et sur www.couleurcantal.fr. A l'ordre du jour de cette séance, le dossier du futur multiplexe cinématographique. A suivre...

ERDF et RTE renouvellent leurs conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques. Même sans contact direct, un arc électrique peut se former et il y a alors danger d'électrocution. Pour cette raison, il ne faut pas s'approcher de trop près d'une ligne électrique. Il ne faut pas non plus approcher un objet, quel qu'il soit, trop près d'une ligne. Cette nouvelle campagne de prévention s'appuie notamment sur une mascotte, Wattson, qui incarne le message : "Sous les lignes, prudence : restons à distance". Elle rappelle au public les conseils suivants :
- Éviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche,
- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne,
- Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes,
- Ne pas manoeuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur.
Ce message s'adresse à tous mais particulièrement aux pêcheurs, aux adeptes des sports et loisirs de plein air, aux agriculteurs et aux professionnels des travaux publics.

La rue Yves du Manoir, située au cœur de la cité du Stade, est en chantier depuis le début 2010. La réfection de chaussée est programmée mais cette dernière partie de chantier ne pourra avoir lieu qu'après l'intervention de GRDF qui doit débuter vers la mi-juin pour s'achever courant septembre. Merci de votre compréhension.

C'est la commune de Saint-Paul des Landes qui accueillera la version 2010 de la Fête de la Randonnée. Des randos pédestres, VTT, à dos d'ânes... et de nombreuses animations sont programmées sur les journées du 19 et 20 juin, au cœur des marais de Cassan et de Prentegarde. Informations sur www.caba.fr

Le théâtre d'Aurillac accueille une exposition photographique proposée par l'association My Fest, sur le festival de Dour (Belgique) où de jeunes aurillacois se sont rendus en juillet 2008 et juillet 2009. Juste retour des choses, un groupe de jeunes belges devrait être hébergé cet été à Aurillac.

La rue se met à nu

La programmation officielle de la 25e édition du festival de théâtre de rue d'Aurillac annonce une multitude de surprises et les organisateurs promettent une mise à nu totale. Rendez-vous est pris du 18 au 21 août dans la cité géraldienne.

Chaque année, l'annonce de la programmation est un moment très attendu qui évoque l'été. Pour 2010, Jean-Marie Songy a dévoilé une liste importante de noms de compagnies mais également d'artistes pratiquant l'Art Performance. " Aurillac est une ville ouverte aux artistes et au public ; une terre unique ouverte à l'expression artistique. C'est cet esprit que l'on souhaite poursuivre et conserver. L'esprit d'Aurillac est là, dans la liberté d'expression, dans l'espace public que nous revendiquons. Mais aujourd'hui, il faut s'intéresser à d'autres secteurs artistiques et s'interroger. A 25 ans, c'est le moment de se poser des questions. Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Qu'est-ce qu'on va devenir ? " D'où cette idée de faire émerger l'Art Perfomance dans les rues d'Aurillac.

" L'Art Perfomance, c'est un art unique, pas répété, une intervention. Le festival de théâtre de rue a été fondé de cette manière, comme une grosse intervention, sans que la population y soit réellement préparée ", poursuit-il. A travers les quinze artistes d'Art Perfomance, les organisateurs préviennent qu'il s'agira des spectacles parfois courts mais qui marqueront. A travers le visuel retenu pour cette nouvelle édition, Jean-Marie Songy révèle que " cette mise à nu annonce quelque chose, un acte artistique particulier auquel le public sera amené à participer ". Mais chut ! Les festivaliers en sauront plus le moment venu.

Parallèlement, le festival restera fidèle aux valeurs qu'il porte. Le public aura cette année encore rendez-vous avec plus de 500 compagnies de passage qui tenteront de percer ou de se confirmer dans un espace public ouvert et pas toujours facile à maîtriser.

Un festival bien ancré à Aurillac

Cette année, le festival fête sa 25e édition et ses 25 ans de succès. Un succès car comme l'a dit le maire, Alain Calmette, lors de la présentation de la programmation, " peu de monde aurait parié sur la longévité de ce festival lancé quelque peu sous la forme d'un pari ".

Depuis 1986, le festival d'Aurillac ne cesse de s'imposer comme l'une des principales manifestations de spectacle vivant en France, festival de référence pour les pouvoirs publics, référence aussi à l'échelle européenne et internationale en matière d'art de la rue.

Au-delà de ce pari de réunir des artistes dans la rue, la Ville d'Aurillac a remporté là un vecteur de notoriété important qui contribue à promouvoir l'image du territoire et à soutenir l'économie locale.

Par le festival, la Ville d'Aurillac a su prouver ses compétences reconnues aujourd'hui par beaucoup en matière d'organisation, de logistique et d'accueil de grands événements culturels et autres ".

Les compagnies officielles présentes

2 rien merci avec *Moulinoscope* ; 26 000 couverts avec *L'Idéal Club* ; Antoine Defoort - Halory Goerger avec *&&&&& & &&&* ; CIA - Compagnie Internationale Alligator avec *1 789 secondes* ; Deuxième Groupe d'Intervention avec *Tragédie ! Un poème* ; Ilimitrof'Compagny avec *Satellites* ; La Française de Comptages avec *Une Cerise Noire* ; Le Petit Théâtre de Pain avec *Traces* ; Les Piétons avec *Haïcuc* ; Materia Prima avec *Eternal in/out* ; Spectaculaires, les allumeurs d'images avec *On dirait que...* ; Tartar(e) avec *Adieu* ; Teatr A PART avec *El nino* ; Teatro del Silencio avec *Emma Darwin* ; Théâtre des Frères Forman avec *Obludarium*.

L'Art Performance très présent

Pour cette 25e édition, l'Art Performance tiendra une place importante avec pas moins de treize artistes : Catherine Baÿ avec *Nains mode d'emploi* ; Julien Blaine avec *Claustrophobie* ; Pascale Ciapp avec *Affichage(s)* ; Jean-Louis Costes avec *Papa, Maman, le chat et moi* ; Nicola Frangione avec *Voice in movement* ; Michel Giroud avec *Caramba El Coyote* ; Michel Giroud et Lionel Magal avec *New Crium Delirium Coyote Circus* ; Max Horde avec *Le Bal des chaises* ; Tang Huang avec *Chercher ses racines* & Li Ning avec *Scotch* ; Annie Lam avec *Chaos* et *Le Trait* ; Frédéric Périmon avec *Bannières* ; Suka Off avec *White Room* et *Red Dragon* ; Paul Bloas et Serge Teyssot-Gay avec *Création originale*.

Pratique :
Ouverture de la billeterie à partir du 5 juillet au 04 71 60 58 30, sur internet (www.aurillac.net) et à l'office de tourisme du pays d'Aurillac.

conception graphique : LKV d'après une illustration Henri Galeron

Ça envoie dur sur les scènes aurillacoises

Le programme culturel pour cette année 2009/2010, proposé par les différents partenaires aurillacois, se termine.

Nicolas Canteloup a rempli le Prisme pour la deuxième année consécutive avec son spectacle *Deuxième couche*.
L'Harmonie Municipale a donné son spectacle de printemps mêlant musique de films, reggae avec une mise en avant particulière du compositeur Ennio Salverre...
Nadège Prugnard a commencé à refermer les portes du théâtre en tapant trois grands coups avec *Women 68 même pas mort, Paul Petit* et *L'élan des Langues*.

Le printemps musical de l'Harmonie

Une deuxième couche réussie pour Canteloup

Nadège Prugnard tire un trait sur la Saison Culturelle 2009-2010

Le festival d'expression enfantine excelle

La 10e édition du festival d'expression enfantine, organisé par la Fédération des associations laïques du Cantal (FAL) a été un véritable succès. Sur les planches, les artistes en herbe étaient au rendez-vous. Plus de 1 000 enfants ont brillé sur les scènes du théâtre et du centre de congrès devant un public conquis. Des parents, des grands-parents, des résidents de maisons de retraite et d'autres enfants ont assisté à une cinquantaine de spectacles, tous plus beaux les uns que les autres. Pas moins de 10 000 spectateurs ont applaudi ces têtes blondes. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Des chants...

... et des danses au programme du Festival d'Expression Enfantine

Jeudi 24 JUIN 2010
Dès 18h
Le Conseil Municipal
en direct
www.aurillac.fr
www.couleurcantal.tv

04 71
45 46 47
LE numéro
Cadre de Vie
Votre appel, un bon réflexe
aurillac.fr
Aurillac
Contactez-nous,
nous vous devons une réponse !
- soit en appelant du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- soit en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr (menu "démarches en ligne")

Sport
Cinema
Concerts
Théâtre
Loisirs
Musique
Livres
Stages
www.aurillac.fr
de réduc
plus
de promo
La Carte à plus
Pourquoi se contenter de moins
quand on peut plus
* du premier jour des 12 ans au dernier jour des 25 ans
SUIS SA TRACE
Aurillac
pour les moins de 26 ans
qui ont plus de 12 ans *

Plan vélo
rencontres en centre-ville

La Ville d'Aurillac met en place le jeudi 1er juillet un nouveau plan de circulation pour les vélos. Les élus entendent ainsi favoriser les modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement. La circulation sera ainsi apaisée en centre-ville et favorisera la qualité de vie des habitants. Une action qui s'inscrit dans un Plan vélo plus global qui est amené à se développer chaque année un peu plus.

à partir du 1er juillet 2010

agenda 21 AURILLAC

Plus de VÉLO
pour mieux vivre au quotidien

Depuis le réaménagement du Square, la municipalité n'a de cesse d'améliorer la vie quotidienne en centre-ville. " Nous sommes véritablement entrés dans une démarche de projet urbain en menant une réflexion sur ce que nous voulons faire de notre centre-ville. Aujourd'hui, nous voulons faciliter la circulation des vélos dans la ville d'où la nécessité d'aménager des espaces urbains pour permettre une circulation plus douce en centre-ville ", expliquent Serge Chausi, 1er adjoint en charge de la coordination générale et de l'urbanisme et Michel Leron, adjoint en charge de l'espace urbain et du patrimoine bâti.
Suite au décret du 30 juillet 2008, ils ont repensé les déplacements du cœur de la cité géraldienne pour qu'ils deviennent plus faciles pour les piétons, les cyclistes ou encore les voyageurs en bus. Les modes de déplacement doux ont tout naturellement été retenus en priorité, favorisant ainsi une circulation plus libre en centre-ville.
Un groupe de pilotage et un groupe plus technique ont été constitués. Récemment créée, l'association Vélo Cité 15 a été intégrée au projet également développé en concertation avec les services d'urgence et la Stabus. Une présentation aux partenaires institutionnels ainsi qu'au Comité de cyclotourisme, Vélo Montagnard, CODEP Cylotourisme a été faite récemment. Chacun a ainsi pu donner son avis sur des points techniques ou pratiques.

Trois zones de circulation différentes

Trois zones de circulation apaisée ont été déterminées par les services municipaux pour permettre à chacun de circuler plus librement et facilement. " Chaque entrée de zone sera très clairement indiquée aux usagers avec de nouveaux panneaux de signalisation ", soulignent les deux élus en charge du dossier. Dans le détail, les contours de LA ZONE PIÉTONNE restent identiques à ceux définis en 2006 lors de la mise en place du contrôle d'accès en centre-ville. Là, les piétons sont les maîtres des lieux. Les cyclistes peuvent circuler librement dans cet espace au pas et en veillant à ne pas occasionner de gêne pour les piétons. Pour leur part, les automobilistes ne peuvent pas accéder à cette zone protégée, exception faite pour les riverains, commerçants et véhicules de livraison et d'urgence qui doivent rouler au pas et ne peuvent y stationner.
Les deux nouveautés concernent donc les zones appelées " de rencontre " et " 30 ".
LA ZONE DE RENCONTRE est destinée à tous les usagers. Elle se situe principalement dans le quartier de Saint-Géraud et du théâtre. Les piétons peuvent y circuler librement et sont prioritaires sur tous les espaces : chaussées et trottoirs. Les cyclistes peuvent emprunter les rues dans les deux sens de circulation. Côté automobilistes, leur vitesse est limitée à 20 km/h. Dans cette zone, le stationnement est autorisé sur les emplacements prévus à cet effet.
Autre nouveauté : LA ZONE 30, comme 30 km/h. Cette zone s'étend notamment autour de la rue des Carmes. Le code de la route s'applique mais les cyclistes peuvent emprunter les rues à double-sens. Les automobilistes sont donc amenés à abaisser leur vitesse à 30 km/h et à stationner sur les emplacements définis.

Une circulation apaisée en centre-ville

Un itinéraire privilégié bientôt inauguré

Un itinéraire simplifié dans un environnement apaisé a été créé pour permettre aux cyclistes de traverser la ville sans soucis. Il sera matérialisé au sol par un cycliste de couleur blanche sur fond vert.

Cet itinéraire débute chemin de Vorona, traverse la cité Clairvivre, emprunte la place de la paix, remonte la rue des Carmes en sens inverse, traverse la place du Square, descend par la rue des Frères avant de rejoindre la rue des Forgerons puis celle du monastère, traverse la place Saint-Géraud et remonte la rue des Frères Delmas en sens inverse avant d'emprunter la rue des Dames et de tourner à gauche pour s'engager sur la piste cyclable de l'avenue Jean-Baptiste Veyre qui arrive au rond-point du Cap Blanc.
Des travaux devraient par ailleurs être rapidement effectués sur la contre-allée Georges Pompidou pour prolonger cet itinéraire. Il rejoindrait alors le rond-point Tricot puis la piste cyclable reliant Aurillac et Arpajon-sur-Cère qui continue en direction du centre aquatique et de l'Epicentre.

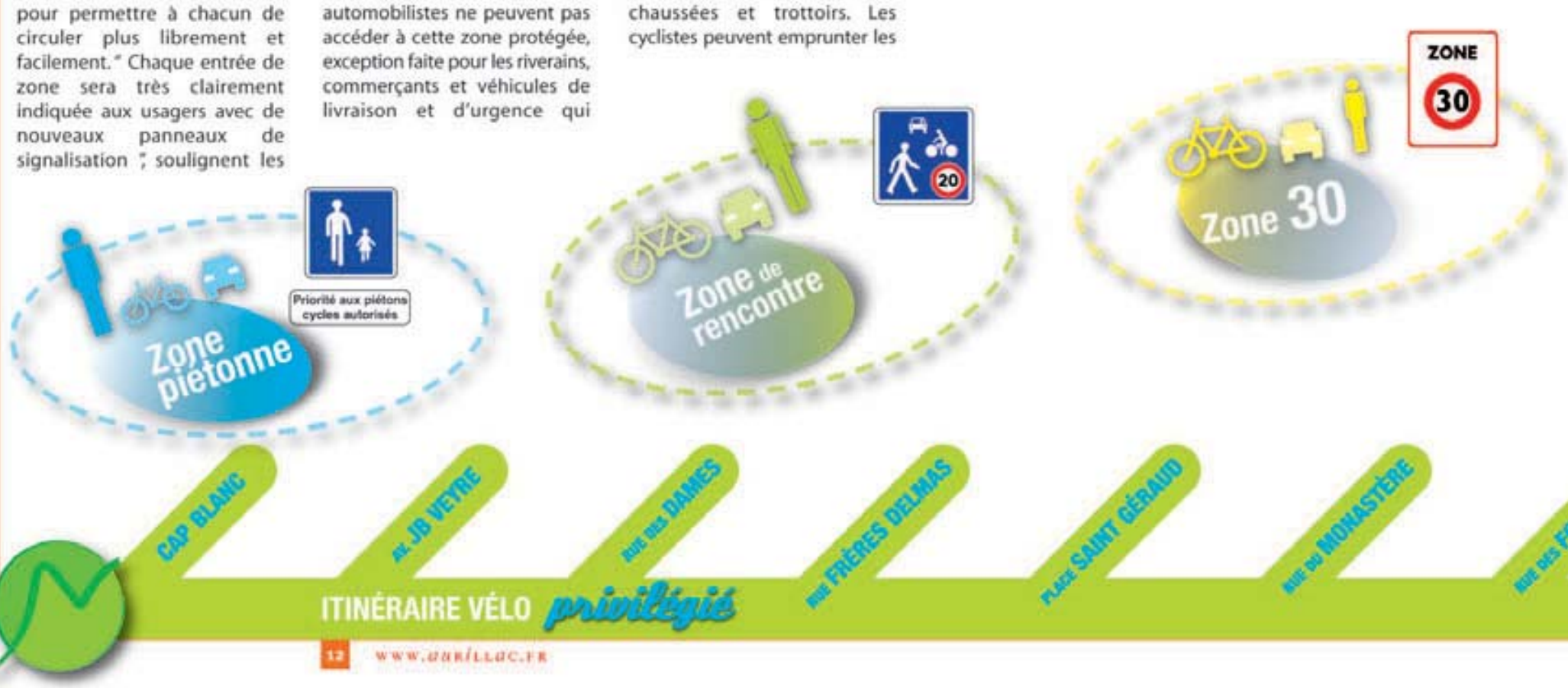

Comment mieux s'y retrouver ?

Afin que chaque usager de l'espace public s'y retrouve facilement, la Ville d'Aurillac a édité une plaquette qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres à compter du lundi 21 juin. Ce document présentant les trois zones de circulation apaisée et les spécificités de chacune sera également disponible dans les accueils de la Ville d'Aurillac.

Une réunion publique est programmée au Centre de congrès, le mardi 22 juin, à 18 h 30. Le maire, accompagné de Serge Chausi, adjoint en charge de la coordination générale et de l'urbanisme et Michel Leron, adjoint en charge de l'espace urbain et du patrimoine bâti, des techniciens de la Ville d'Aurillac en charge du dossier, et de l'ensemble du Conseil Municipal, présentera en présence de Laurent Larraillet, président de Vélo Cité 15, les spécificités de ce Plan Vélo et des zones de circulation douce en centre-ville. Bernard Tible, président de Stabus exposera, à cette occasion, l'offre de location de vélos, opérationnelle début juillet.

Une page internet spéciale Plan Vélo a été conçu sur le site de la Ville d'Aurillac (www.aurillac.fr). Le plan des trois zones y figure. Chaque zone est expliquée en détail. Un formulaire permet de demander de plus amples renseignements ou de répondre aux questions des piétons, cyclistes ou automobilistes.

Exceptions

Les parties des rues Eloy Chapsal, Jean-Baptiste Rames et Marie Maurel, situées entre la rue Pasteur et la rue Paul Doumer ne peuvent être empruntées à double-sens par les cyclistes. Cette exception s'applique également rue Pasteur dans la partie située devant le commissariat de police. Seul le sens de circulation classique sera maintenu.

Réunion publique

Une réunion publique pour expliquer les enjeux du Plan Vélo aura lieu au Centre de congrès d'Aurillac, le mardi 22 juin, à 18 h 30.

Tous à vos vélos

Une découverte de l'itinéraire privilégié est proposée aux Aurillacois lors de l'inauguration du Plan Vélo de la Ville, le samedi 3 juillet, à 11 heures. Rendez-vous est donné rue Louise Michel, à l'entrée du chemin de Vorona.

Questions à Laurent Larraillet, président de Vélo Cité 15

Quel est l'intérêt des double-sens cyclables ?

Le sens unique, mis en place pour faciliter la circulation et le stationnement des véhicules motorisés, pénalise les cyclistes en allongeant indûment leur parcours et/ou en les renvoyant sur des axes à fort trafic motorisé. Le double-sens cyclable favorise le développement de la pratique du vélo en raccourcissant les distances à parcourir, en autorisant la traversée d'un quartier par les rues tranquilles, et en permettant à chaque cycliste habitant dans une rue à sens unique de rentrer chez lui sans devoir faire un important détour.

Les double-sens cyclables ne sont-ils pas très dangereux, en particulier dans les rues étroites ?

Ces aménagements existent depuis plus de trente ans à Strasbourg et c'est bien parce qu'ils ont largement prouvé leur innocuité que le législateur a rendu ce dispositif obligatoire dans les zones apaisées. Dans ces rues, cyclistes et automobilistes se font face, ce qui limite grandement les risques d'accrochage. Plus la rue est étroite, moins le risque est grand, chacun roulant à vitesse très réduite. Les cyclistes à contre-sens, contraignent les automobilistes à ralentir et tout le monde y gagne : piétons, personnes à mobilité réduite et bien sûr les commerçants.

Pensez-vous que ces aménagements doivent s'étendre dans Aurillac ?

Oui, bien sûr. La probabilité pour un piéton d'être tué dans une collision avec une voiture de tourisme est de près de 100 % à 70 km/h, de 80 % à 50 km/h et seulement de 10 % à 30 km/h. Les zones apaisées doivent être progressivement étendues aux rues commerçantes, devant les écoles et dans les quartiers résidentiels. D'autre part, le développement du vélo comme mode de transport urbain passe nécessairement par une continuité des aménagements cyclables sécurisés. Les zones apaisées et les double-sens cyclables, y compris en zone 50, permettent d'assurer cette continuité à un coût relativement modique pour les collectivités.

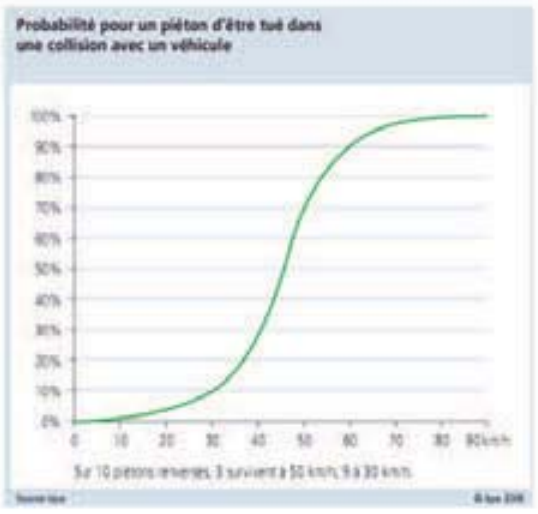

CONCRÈTEMENT, LE DOUBLE-SENS CYCLABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le double-sens cyclable a été fixé par le décret du 30 juillet 2008 qui est une évolution du Code de la route. Ce décret souligne le principe de prudence des conducteurs vis-à-vis des plus vulnérables que sont les piétons et les cyclistes et introduit de nouvelles règles d'aménagement des voiries urbaines.

C'est alors qu'apparaît la démarche " Code de la rue ". Il s'agit là de mieux faire connaître les dispositions du Code de la route qui s'appliquent en milieu urbain. La réglementation peut ainsi évoluer pour mieux s'adapter aux pratiques des usagers circulant dans l'espace public.

Le double-sens cyclable a été créé pour faciliter les déplacements à vélo dans les voies à sens unique où les cyclistes avaient pris l'habitude de circuler sur les trottoirs.

Sauf dispositions contraires (voir encadré), le double-sens cyclable est aujourd'hui mis en place dans les rues des trois zones nouvellement définies. Fort d'une signalisation adaptée, il donne aux cyclistes la possibilité de prendre les rues en sens interdit. Les piétons se sentent ainsi plus en sécurité sur les trottoirs ; cyclistes et automobilistes apprennent à partager la voie.

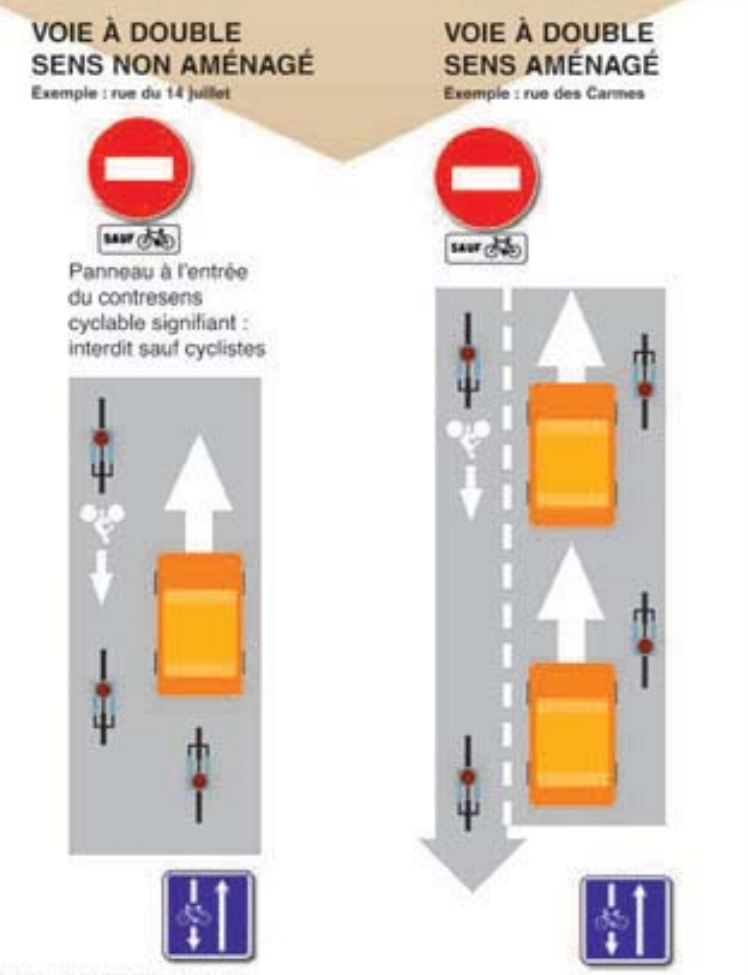
VOIE À DOUBLE SENS NON AMÉNAGÉ
Exemple : rue du 14 juillet
VOIE À DOUBLE SENS AMÉNAGÉ
Exemple : rue des Carmes
SAUF
Panneau à l'entrée du contresens cyclable signifiant : interdit sauf cyclistes
Panneau à l'entrée de la rue en sens unique signalant la possibilité de croiser des cyclistes à contresens.

Bpa = bureau de prévention des accidents (Suisse)

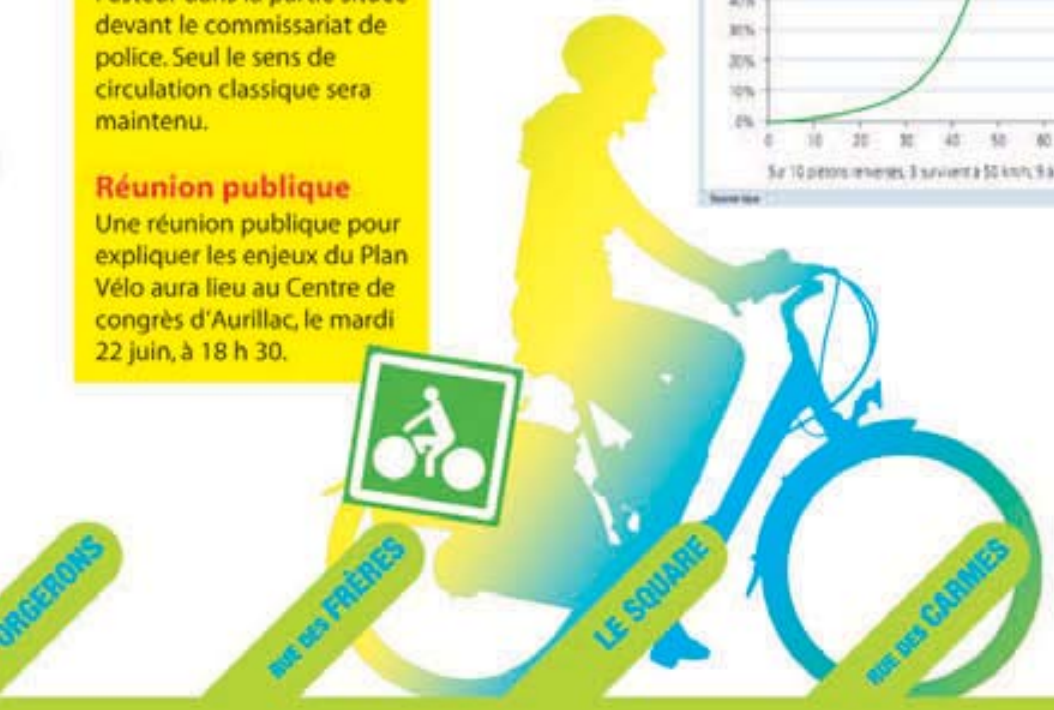

Paroles et musiques

Le secret de Belle Maison

Antoine, onze ans, qui jusqu'à présent avait été élevé comme

un prince au château de la comtesse, est confié à son oncle Émile qui le traite moins bien que son chien et le force à apprendre le difficile travail de tanneur. Opprimé par sa tante et ses deux cousines, Antoine réussit à s'enfuir. Il est alors recueilli par Rosine, une marchande des quatre saisons. Ces deux naufragés de l'existence concluent un pacte, dans lequel ils se jurent protection mutuelle. Mais Émile est aux trousses d'Antoine.

Le jeune garçon n'est à l'abri nulle part... Quelle sera la suite de l'histoire? Vous la découvrirez en parcourant la passionnante épopée d'Antoine, héros du *Secret de Belle-Maison* publiée par Jean-Pierre Croizier aux éditions de L'Écir.

Jean-Pierre Croizier s'adonne depuis peu à l'écriture. *Le Secret de Marcenat* et *La Fille du Passeur*, ses deux premiers romans, parus en 2007 et 2008 chez le même éditeur, ont connu un réel succès. Avec ce troisième roman, il démontre une fois encore son talent de raconteur d'histoires.

Un talent reconnu car cet ouvrage a obtenu le prix du roman Auvergne 2010.

Une vie bien rangée

Patricia Fort se laisse ici envahir par le passé. L'auteur propose un voyage dans son histoire personnelle ; un voyage classé par ordre alphabétique. Le A lui parle d'aspirateur, le B de batteuse, le C de canard, le D de dimanche, le E d'enfant, le F de famille...

En vingt-six lettres comme l'alphabet, Patricia Fort se raconte. Cette institutrice fait part des bons et des moins bons moments ; de la vie quoi.

Dorval Editions. 13 euros.

Chat, une passion

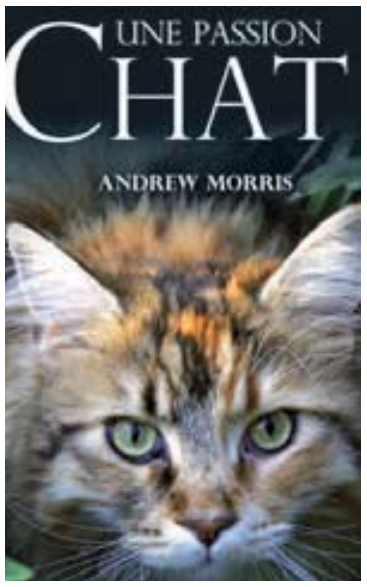

Dans la somptueuse collection "Animaux" de la maison Terres Editions, Morris Andrew nous propose un très beau livre intitulé *Chat, une passion*. Persan, birman, maine coon, bleu de russie, bengale. Illustré de sublimes photographies, cet ouvrage répertorie les principales races de nos amis les chats. Chaque race y est spécifiquement étudiée et décrite (apparence, robe, caractéristiques et tempérament) Ponctué de mots d'esprit d'auteurs illustres comme William Blake, Mark Twain, Rudyard Kipling, tous fascinés par ces énigmatiques félins, il constitue le livre complet du genre !

Laissez-vous émerveiller par la beauté et le comportement du chat : ce livre vous dévoilera ses plus beaux secrets. A découvrir aussi du même auteur *Cheval, une passion* et *Chien, une passion*. Andrew Morris s'intéresse tout particulièrement aux chevaux, aux chiens et aux animaux sauvages ce qui n'enlève rien à son amour pour les chats. Divers félin, dont un distingué couple de siamois, partagent son quotidien.

Cette parution est aussi pour nous l'occasion, quelques jours seulement avant les premiers départs en vacances, de vous rappeler, aux côtés de la confédération des SPA de France, qu'il est important de dire non aux abandons.

Et si on réduisait le bruit au silence ?
Colas sait construire des routes plus silencieuses.
COLSOFT est l'un de nos produits pour améliorer votre cadre de vie.
COLAS
La route avance
Rhône-Alpes Auvergne
A moins de 50 km de chez vous, une agence Colas. Agence d'Aurillac : 04 71 45 63 80

FABRE CONSTRUCTION

ENTREPRISE GENERALE
MAÇONNERIE
PIERRE
BETON ARME
TERRASSEMENT

BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS
RESTAURATION
AGRANDISSEMENT
DEMOLITION

6, rue Jacquart - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 64 00 36 - Fax : 04 71 63 58 20 - www.fabre-construction.fr

www.aurillac.fr Aurillac

Recevez-vous Aurillac Infos chaque mois ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Aurillac. Si vous ne le recevez pas, ou de façon irrégulière, contactez le Service Communication au 04 71 45 46 88 ou par mail à mairie@ville-aurillac.fr

Les Européennes 2010 : Du Gâteau !

Le succès des précédentes éditions est promis aux Européennes du Goût 2010. Du 2 au 4 juillet, le rendez-vous du bien-manger fait la part belle à la pâtisserie. Au Cours d'Angoulême, les gourmands et gourmets ont rendez-vous avec les professionnels. Le Marché des produits, le concours des Goudots, les ateliers, les démos et les dégustations seront au rendez-vous de ce formidable hors-d'œuvre à l'été givré.

Parce que la pâtisserie française et européenne est au début d'une véritable révolution et que l'on parle volontiers de "nouvelle pâtisserie", parce que les pâtissiers locaux font preuve depuis de nombreuses années d'un dynamisme et d'une créativité sans limites, les Européennes du Goût ont décidé de placer la pâtisserie au centre de leur sixième session. Les gourmands ont donc rendez-vous du vendredi 2 au dimanche 4 juillet sur le cours d'Angoulême pour une manifestation fidèle à ses valeurs : qualité, innovation et défense du terroir. En 2009, 35 000 visiteurs avaient répondu présents pour ce festival qui se veut gastronomique et culturel. En invitant les desserts, l'édition à venir devrait confirmer la ferveur populaire. Lieu d'expression où artistes, chefs et artisans se rencontrent et rencontrent le public pour lui faire part de leur vision de la gastronomie, les Européennes vont donc rimer avec douceur et gourmandise. Demandez le programme !

Illustration : www.atelierdupetitbonhomme.com

Les Européennes 2010 : Du Gâteau !

Le marché et autres douceurs

Les grands classiques des Européennes du goût seront présents sur les berges de la Jordanne comme le grand **Marché Gourmand,** installé sur le cours d'Angoulême. Il mettra en valeur les produits des terroirs de France et d'Europe mais aussi les savoir-faire des chefs par les très appréciés démonstrations, dégustations et ateliers. Ainsi, la **Cuisine du Marché** permettra au public de déguster des associations originales, d'apprendre à savourer les productions des exposants et des filières représentées. Le grand **Hall du Goût** proposera des **Démonstrations** de cuisine animées par des chefs et artisans , cuisiniers et pâtissiers. C'est le chroniqueur culinaire Eric Roux qui fera vivre cet espace. Les **Ateliers du Goût** proposeront des associations mets-vins et pâtisseries-vins. Le **Fournil des pâtissiers**, animé par les pâtissiers du Cantal (APPAT 15) proposera tout au long de la journée des démonstrations et des dégustations de spécialités locales. Une **pâtisserie pédagogique** sera proposée aux enfants. Ils pourront confectionner en particulier des pâtisseries hongroises. La pâtisserie traditionnelle dans le Cantal sera à l'honneur à l'occasion d'une **Table Ronde** ouverte à tous.

Le marché du goût : un rendez-vous attendu et gourmand

Des produits de qualité passés au crible des visiteurs

Pierre Hermé en «guest»

La presse américaine et, en particulier le magazine Vogue l'ont surnommé "le Picasso de la pâtisserie". Pierre Hermé sera présent à Aurillac à l'occasion de ces Européennes du Goût 2010. Formé par Gaston Lenôtre, célébré en France, au Japon et aux USA, Pierre Hermé a inventé un univers de goûts, de sensations et de plaisirs. Son approche originale du métier de pâtissier l'a conduit à révolutionner les traditions les mieux établies. Par exemple, éliminer les décors excessifs ou inutiles qui encombrent les pâtisseries, ou encore "utiliser le sucre comme le sel, c'est-à-dire un assaisonnement qui permet de relever d'autres nuances de saveurs" et enfin remettre en question son propre travail, en explorant de nouveaux territoires du goût ou en revisitant régulièrement ses propres recettes. "Le roi du Macaron", invité vedette de cette édition, proposera des démonstrations le samedi et le dimanche, participera à la table ronde et partira à la rencontre des pâtissiers du Cantal pour des échanges que l'on espère fructueux.

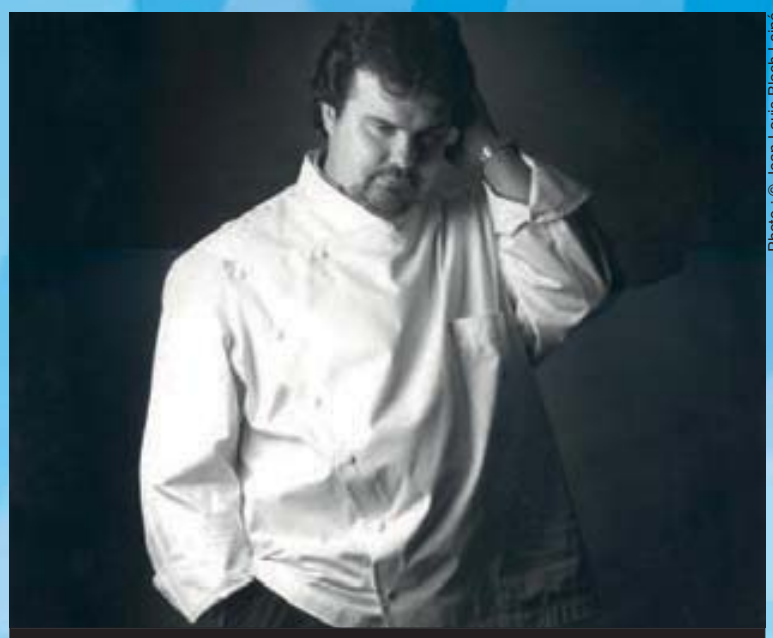

Photo : © Jean-Louis Bloch Lainé

Pierre Hermé : un invité de choix

Les Goudots

Orchestré par l'Office de Tourisme d'Aurillac, le concours des Goudots Gourmands permet au public de déguster et de juger un certain nombre de spécialités produites par plusieurs professionnels cantaliens. Les "jurés de bon goût" de cette année 2010 vont devoir choisir le meilleur "fromage AOP Salers", "Jambon sec", "Pâté de porc fermier", "Gentiane apéritive" et pour faire honneur à la pâtisserie, le meilleur "Dessert innovant" et la meilleure "Tarte à la Tome". Les lauréats se verront attribuer un prix et un label "Goudot d'or 2010" qu'ils pourront apposer sur l'emballage de leur produit. Les Goudots assurent ainsi la valorisation, la promotion des produits et des savoir-faire du Cantal.

Organisation : Aurillac Développement - 04 71 45 46 00 - www.e-gout.fr
Contact : Office de Tourisme - 04 71 48 46 58

Le parcours

Saviez-vous que les Européennes ont déjà commencé ? Depuis le 1er juin, les partenaires commerçants de la manifestation mettent le public au défi via un jeu des énigmes.
Un questionnaire et un plan du "parcours du goût" vous attendent dans les boutiques concernées. Un repas dans un fameux restaurant "Toques d'Auvergne" est à gagner ainsi que des paniers gourmands "Bienvenue à la Ferme". Les bulletins réponses sont à déposer à l'Office de Tourisme du pays d'Aurillac.

Les spectacles

Festival gastronomique, les Européennes sont aussi une manifestation culturelle avec une programmation musicale de tous les instants. Dès 9 heures, les petits déjeuners en musique donneront le ton du rythme de cette version 2010. Des artistes se produiront dans les allées mais aussi à l'occasion de concerts proposés en soirée. Le vendredi 2 juillet, à 23 heures, c'est le goupe **Assurd** qui montera sur scène. Les quatre musiciennes et chanteuses de cette formation nous présenteront des compositions de musique traditionnelle napolitaine. Le samedi 3 juillet, à 23 heures, place à la fanfare tzigane de Roumanie **Vagabontu**, composée de 8 musiciens rom qui devraient mettre l'ambiance. Le samedi 3 juillet, à 21 heures, un **Hootennany**, autrement dit un rassemblement de musiciens qui se produisent à tour de rôle sur scène, sera proposé autour de plusieurs artistes cantaliens et régionaux. Cette programmation, proposée en partenariat avec Cantal Musique et Danse, verra la participation de John Alaska, Phililab, Adèle Coyo, Christian Duboc, Fred Watel et Saint Augustine.
Au fil de ces journées, vous découvrirez aussi The Barbed Wire Brothers, Gadjo Swing, Nigelle, The Local Sound System, Les femmes tables, Ktipiekok Orkestar ainsi qu'une performance graffitti sans oublier les spectacles pour enfants, assurés chaque jour par les Crokchoupom's.

Si vous avez apprécié le menu, vous serez sûrement présents à proximité des berges de la Jordanne pour profiter au maximum de ce week-end dédié à la gastronomie et à la convivialité autour des ateliers, des animations, des points de restauration. Vos papilles, vos yeux et vos oreilles devraient s'en souvenir.

Questions à... Pierre Mathonier,

Adjoint au maire d'Aurillac et Président de la SEM Aurillac Développement

1) Les Européennes du Goût et leurs milliers de visiteurs sont une formidable rampe de lancement à l'été givré aurillacois. Quelles sont les retombées que peut espérer notre cité d'un tel événement ?
Les Européennes du Goût avec leurs 35ooo visiteurs sont la manifestation d'ouverture de l'été aurillacois. A l'ombre de la vieille ville, sous les platanes du cours d'Angoulême ; on ne peut rêver plus bel endroit pour inviter les Aurillacois et les touristes à découvrir les charmes de la cité géraldienne. Cette manifestation donne l'image d'une ville accueillante conviviale et gaie. Dans la bonne humeur, chacun est invité à découvrir de nouvelles saveurs, de nouvelles recettes mais aussi à se laisser porter par la musique des différentes animations et par le plaisir simple de prendre le temps de se retrouver sur les berges de la Jordanne avec des amis autour d'un verre de vin.

2) Comme adjoint au maire chargé de la rénovation urbaine et du commerce, attachez-vous une importance particulière à ce que les Européennes du Goût se déroulent au cœur de la cité ?
C'est pour moi très important que cette manifestation ait lieu au coeur de la cité. Les Européennes du Goût c'est la fête de tous les habitants d'Aurillac et de ses environs. C'est une manifestation populaire ou les familles comme les plus anciens se retrouvent autour du plaisir de la nourriture. Ce plaisir est universel et il est partagé par tous les âges. Mettre cette manifestation au cœur de la ville, c'est faire battre le cœur de la ville au rythme de cette fête mais c'est aussi associer le marché couvert, le parcours du goût, les restaurateurs et les commerçants à cet événement. C'est le public et sa bonne humeur qui est le véritable succès des Européennes du Goût. Cette manifestation n'a de sens qu'avec la participation active des habitants.

3) Depuis 2005, le succès populaire de cette manifestation ne se dément pas. Qu'est-ce qui a dicté le choix de faire l'éloge de la pâtisserie à l'occasion de cette session 2010 ?
La pâtisserie fait actuellement l'objet de beaucoup de réflexion et d'innovation dans le milieu de la gastronomie. Eric Roux, notre consultant gastronomique, nous a proposé comme invité Pierre Hermé qui est le « Bocuse » de la pâtisserie.
La tradition cantalienne de la pâtisserie (carré de Salers, cornet de Murat, tarte à l'encalat ...) ne pouvait rêver meilleure mise en valeur. On retrouve l'idée fondamentale qui fait la richesse des Européennes du Goût : l'alliance entre une tradition culinaire riche, ouverte sur les évolutions et les innovations gastronomiques.

Et déjà l'été givré !

Les **Européennes du Goût** marquent le début de l'été aurillacois. Un "été givré" 2010 riche en nombreux rendez-vous comme cette performance de graffeurs qui vont laisser libre cours à leur imagination tout en décorant la façade extérieure de la rampe d'accès au parking de l'Hôtel de Ville. Ce **"Chantier d'Artistes"** se déroulera du 6 au 10 juillet et sera ouvert au public. Le programme se poursuivra naturellement par les animations de fin de semaine sur **les Berges de la Jordanne**, sportives et ludiques l'après-midi et culturelles en soirée. Rendez-vous les vendredis, samedis et dimanches du 9 juillet au 8 août. **Les Jeudis d'Aurillac** sont aussi de retour dès le 15 juillet avec une programmation de qualité tout comme **les Terrasses Musicales** du 28 au 31 juillet. Rendez-vous **le 14 juillet** pour les animations traditionnelles, en particulier le feu d'artifice. Dans le cadre du festival de Saint-Céré, **l'Opéra Carmen** sera donné dans la cour du château Saint-Etienne le 20 juillet en soirée. Du 30 juillet au 14 août, la première **Grande Braderie** animera le centre-ville, les amateurs de beaux objets auront rendez-vous le 6 août sur **la Place des Antiquaires** à la Halle de Lescudillers alors que les turfistes se rendront à l'hippodrome de Tronquières les 18 juillet et 8 août pour les traditionnelles **courses de chevaux**. Enfin, nous revenons en détail en page 8 sur la programmation du **25ème festival de Théâtre de Rue** qui se déroulera du 18 au 21 août. Nous vous souhaitons déjà un bel "été givré" à Aurillac.

Plus d'infos sur le site www.aurillac.fr

GROUPE "AURILLAC AU CŒUR"

LES RETRAITES, UN CHOIX DE SOCIETE

L'avenir des retraites concerne tous les Français et suscite des inquiétudes. Alors que le Président Sarkozy et le Gouvernement UMP veulent imposer une régression, nous souhaitons apporter notre entier soutien à tous ceux qui militent pour une réforme juste et efficace qui règle vraiment les questions de financement dans la durée.

Cela veut dire des efforts partagés en mettant à contribution tous les revenus, y compris ceux du capital.

Pour nous, le droit au départ à la retraite à 60 ans doit être impérativement maintenu parce que c'est une justice pour ceux qui ont commencé à travailler tôt, une garantie pour les salariés usés par le travail qui souhaitent partir et une liberté de choix pour tous les Français.

Le débat sur l'avenir des retraites qui traverse aujourd'hui le pays nous concerne tous.

La différence entre la gauche et la droite trouve ici toute sa pertinence.

L'avenir des retraites, c'est un choix de société.

GROUPE "LE CHANGEMENT ENSEMBLE"

ARRÊTONS AVEC LES EFFETS D'ANNONCE

La majorité municipale vient d'annoncer avec grand renfort de publicité son projet de création d'un multiplex place de la Paix à Aurillac. Il s'agit de créer un bâtiment susceptible d'accueillir sept ou huit salles de cinéma sur pilotis, dont le coût estimé serait entre 6,5 à 7 millions d'euros et devrait entraîner la suppression d'environ 70 places de parking (il ne s'agit bien évidemment que d'estimations !).

Aucune précision n'est donnée quant aux conditions d'exploitation de ce cinéma : en délégation, en régie, en partenariat public privé ? La seule certitude c'est que ce projet devrait être inauguré avant les prochaines élections municipales en 2014 !!

Les Aurillacois ne seront pas dupes.

Il est vrai qu'il devient urgent pour la majorité municipale de faire sortir de terre l'une de ses promesses électorales.

Comment cette promesse sera-t-elle tenue et à quel prix pour le contribuable ?

Déjà, avec l'abandon de la « locomotive commerciale » de l'îlot des Frères Charmes c'est près de 650 000 € qui ont été perdus. Aujourd'hui la majorité municipale imagine même de céder les immeubles achetés, et d'abandonner tout projet sur ce site, avec les nouvelles pertes financières qui en résulteront pour les Aurillacois, mais aussi pour l'attractivité du centre-ville.

Si les erreurs commises par la majorité dans la conduite du projet de l'îlot des Frères Charmes justifient aujourd'hui un reconditionnement de ce pôle d'attractivité, il apparaît plus raisonnable d'imaginer le maintien de ce projet de cinéma multiplex, dans les immeubles de l'îlot des Frères Charmes, achetés par la ville d'Aurillac, avec un parking suffisant à proximité, plutôt que d'engager une nouvelle fois la collectivité dans des dépenses inconsidérées d'autant que le futur projet est loin de recueillir l'approbation de tous.

La majorité municipale tiendrait ainsi l'une de ses promesses électorales de créer ce multiplex cinéma dans l'îlot des Frères Charmes !

Même si nous pensons qu'un complexe cinématographique moderne et attractif est nécessaire, il est indispensable de mener une vraie consultation pour qu'un choix sérieux, tant sur le plan architectural qu'économique soit fait.

J.F. COLLIN, S. CHASSANG, J.A. MOINS, M. AMBLARD,
P. FABRE, V. DA SILVA, J.P. VERBIGUIE

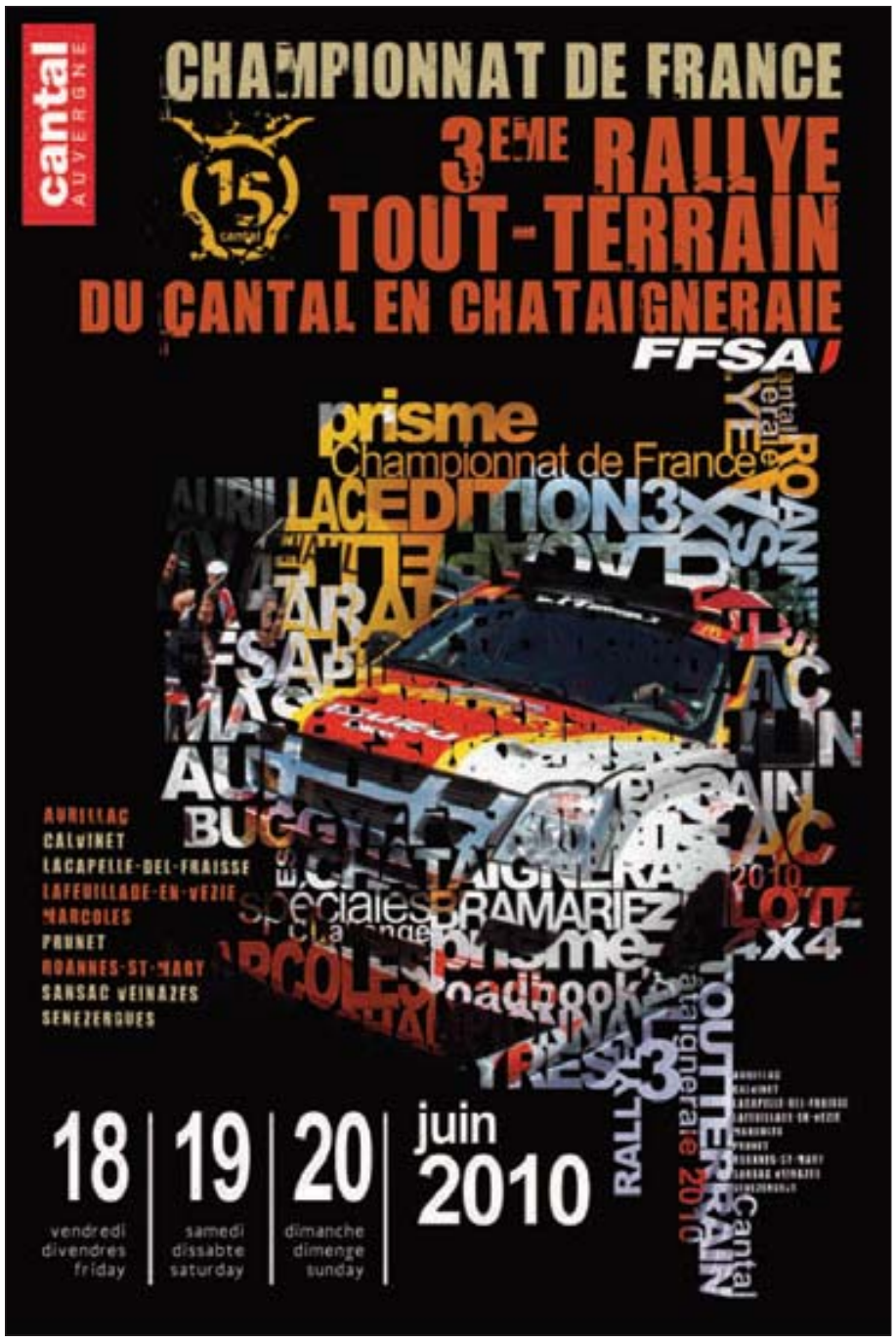

Carte A Plus

En juin, la Carte A + propose toujours les places de cinéma à 4 euros, des bons de réduction sur les livres et les CD ainsi que des tickets pour le centre aquatique au prix de 2 euros. En juillet et août, la Carte A + part en vacances. La nouvelle programmation de la Carte A + sera livrée à la rentrée.

Fête de la musique

Voici les premiers rendez-vous connus :
- Groupe Corto Maltesse au Pavé de Boeuf, en soirée
- Conservatoire de musique et de danse d'Aurillac, haut de la place de l'Hôtel de Ville, à 18 heures
- Jean-Jacques Reygnier, à la boutique Au diapason, à 21 heures
- Monnaie de Singe, au Café de France, à 21 heures
- Concert de country western aux bars Le Zinc et Le Moment Café, à 20h30
- Zack N'Zaïl, aux bars Le Temps et La Botellia, à 19 heures et 21 heures
- All Jazz, place d'Aurinques, à 20 heures
- Scène Love Mi Tendeur, au jardin des Carmes avec Les Marchands d'Cailloux, The Crackbooms, Zigoma, Tic et Radio KO.

Nuit des musées

La Nuit des Musées a été un succès cette année encore. Près de 600 personnes ont visité le musée d'art et d'archéologie ou le Museum des Volcans ou parfois même les deux, lors de la soirée très spéciale du 15 mai.
Chaque établissement a proposé des animations diverses pour les enfants mais aussi les parents. Chacun a ainsi pu partir à la découverte de ces deux sites qui font la richesse du patrimoine culturel de la ville d'Aurillac.

Oh ! Cirque... aux Ecuries

Les Ecuries des Carmes accueillent du 18 juin au 4 septembre, une exposition de photographies intitulée Oh ! Cirque...

De longues séances de maquillage...

... pour des «femmes clown»

Le photographe Patrice Bouvier, membre de l'agence Rapho, reporter et portraitiste, développe depuis de nombreuses années un travail explorant l'intimité des êtres. Pour lui, " Photographier, c'est se dégrafer les paupières ". Son amour des rencontres culturelles l'a naturellement orienté vers le monde du spectacle vivant, du théâtre et surtout du cirque. Après de nombreuses publications, notamment sur Achille Zavatta et sur l'univers très émouvant des contorsionnistes, après de nombreuses expositions en France et à l'étranger, il continue inlassablement ses recherches, en particulier dans le monde de moins en moins confidentiel des « femmes clown ». Cette exposition apportera un éclairage inédit sur l'oeuvre de cet artiste à travers des portraits, des poses lors de répétitions ou de spectacles.
Un voyage plein de magie ! Plus de 150 photographies seront présentées aux Ecuries. Le thème des femmes clown a été développé par le photographe car selon lui, elles ont fait exploser les codes du clown pistard. Il a réussi à les prendre en coulisse lors de séances de maquillage et sur scène, en pleine représentation.
Les Ecuries sont ouvertes du lundi au samedi, de 13h30 à 18h30.
L'exposition est ouverte jusqu'au 4 septembre.

Quand les élèves exposent

Le musée d'art et d'archéologie s'ouvre encore davantage aux élèves, du 5 au 26 juin, à travers une exposition intitulée *Tu veux ma photo ? Are you looking at me ?*

La salle des ateliers s'est transformée et laisse aujourd'hui place à un tout nouveau lieu d'exposition dédié au jeune public, au deuxième étage du musée d'art et d'archéologie. Les premiers à l'étrenner seront les élèves de seconde de la section européenne du lycée Gerbert avec l'exposition *Tu veux ma photo? Are you looking at me?*, du 5 au 26 juin. Cette exposition a été réalisée tout au long de l'année autour de l'étude d'autoportraits, d'écrits autobiographiques, de monologues ou d'interviews qui ont amené les élèves à s'interroger sur la manière dont on peut créer une oeuvre qui parle de soi, qui révèle nos pensées, nos opinions, nos sentiments. Pour compléter ce travail d'élèves, une sélection d'oeuvres du musée, en résonance avec les productions des élèves, sera exposée.

Au Musée d'Art jusqu'au 26 juin

Une salle, trois temps dans l'année

Après les travaux d'élèves, cette nouvelle salle d'exposition accueillera ensuite, de juillet à décembre, une exposition de l'Artothèque de la médiathèque départementale axée autour du livre et de l'album jeunesse, intitulée *De l'oeuvre au livre*.
De février à mai, place aux photos du fonds d'art contemporain du musée sur le thème L'objet à l'oeuvre. Les thèmes des expositions ont été retenus en concertation avec Frédéric Vinson, professeur correspondant culturel en art plastique au niveau de l'Education Nationale.

Rendez-vous le 21 juin pour la Fête de la Musique

RAPIDO

L'association des Amis des Grandes-Orgues Rabiny d'Aurillac à l'abbatiale Saint-Géraud (AGORA15) organise cinq concerts les jeudis soir de l'été, à 20h45 entre le 15 juillet et le 12 août, destinés à promouvoir le grand orgue classé par les Monuments Historiques.
Nous reviendrons en détail dans notre prochaine parution sur cette programmation mais vous trouverez déjà de nombreux renseignements sur le site internet : http://www.agora15.org

Un concert de polyphonies basques sera donné par le chœur d'hommes Otxote Lurra le lundi 2 août, à 18 heures, en l'église de Notre Dame aux Neiges. Lurra, ce sont huit chanteurs professionnels et un chef qui vous enlèvent pour un voyage dans un Pays Basque de tradition, d'émotion, de douceur..
Vous découvrirez en première partie des chants sacrés puis en seconde partie, des chants traditionnels.
Tarif normal : 16 euros, réduit : 12 euros pour les étudiants, groupes à partir de 10 personnes, membres de chorales. Gratuit pour les moins de 14 ans, durée 1h30. Infos et réservations : Office de tourisme 04 71 48 46 58.

Le club des Vélos Montagnards organise la Cyclomontagnarde du Massif Central, 29e Ronde du Cantal les 3 et 4 juillet au départ et à l'arrivée d'Aurillac. Cette manifestation conviviale de cyclotourisme propose plusieurs options :
Option Randonneur, sur une journée, sur un parcours de 194 km avec 3 899 m de dénivelé qui conduira les participants à la découverte de nos vallées avec l'ascension de 10 cols dont Curebourse, La Griffoul, Prat de Bouc, le Pas de Peyrol et la suite mais aussi Murat, Salers et Tournemire avant de rejoindre Aurillac.
Option Tourisme sur une journée et demie, le samedi après midi 90 km avec 1 613 m de dénivelé (Aurillac, Col de Curebourse, Thiézac, Neyrevèze, Col du Pertus, Mandailles, Aurillac). Le dimanche sur la journée à 117 km avec 2 019 m de dénivelé (Aurillac - Pas de Peyrol et reprise du parcours randonneur par Salers et Tournemire).
Option jeunes et familles avec un itinéraire de 72 km adaptable au choix de chacun qui les mènera dans la Vallée de la Jordanne.
Les accompagnateurs pourront visiter la ville avec un guide et se rendre aux Européennes du Goût. Des participants originaires de 56 départements, de Belgique et de Hollande sont attendus. Le stade de Peyrolles sera le point de ralliement de tous les participants. Vous pouvez trouver tous les renseignements sur : www. velomontagnard.ffct.org

18/04
du
au
juin 2010 sept 2010
les écuries
jardin des Carmes
du lundi au samedi 13h30-18h30
Ouvert le matin pour les groupes
sur réservation
musée d'art et d'archéologie
Tél. 04 71 45 46 10
Aurillac
oh! cirque
© «Amuse-gueule» 2007
MAAA
musée d'art & d'archéologie
AURILLAC
Photographies Patrice Bouvier

museum
volcans
Développement durable,
l'homme vers un retour
à la raison ?
PHOTOGRAPHIES DE FRÉDÉRIC JANISSET
EXPOSITION DU 18 JUIN AU 19 SEPTEMBRE 2010
Aurillac
agenda 21
FAMILLE PLUS
Muséum des Volcans

Prochainement à Aurillac...